

Communauté d'Agglomération de Chaumont, du Bassin Nogentais et du Bassin de Bologne Vignory Froncles

COMPTE RENDU SUCCINCT

Conseil d'Agglomération du 20 novembre 2017

Le vingt novembre deux mille dix sept, à 18h30, les membres du Conseil d'Agglomération, régulièrement convoqués le quatorze novembre deux mille dix sept, se sont réunis, à la salle des fêtes de Jonchery, sous la présidence de Madame Christine GUILLEMY, Présidente.

Monsieur Paul FOURNIE, conseiller communautaire, prend place en qualité de secrétaire.

Membres du Conseil d'Agglomération : 103

Membres du Conseil d'Agglomération en exercice : 103

PRESENTS : 64

Michel ANDRE, Pascal BABOUOT, Philippe BERTRAND, Olivier BILLIARD, Gérard BOCQUILLON, Jacky BOICHOT, Damien BONHOMME, Roger BRAUX, Gilles CASSERT, Axel CAUSIN, Philippe CHATON, Joël CLEMENT, Didier COGNON, Karine COLOMBO, Dominique COMBRAY, Fabien CONTAL, Michel COURAGEOT, Patricia CUCCHI, Pascal DEMERSON, Jean Pierre DERREZ, Christian DESPREZ, Marie Thérèse DORE, Stéphan EMERAUX, Pierre ETIENNE, Paul FOURNIE, Delphine GAUTIER SDIGHA, Gilbert GEORGEMEL, Jacky GILLET, Anne Marie GORSE, Gérard GROSLAMBERT, Christine GUILLEMY, Christophe GUYOT, François GUYOT, Anne Marie LALLEMAND, Arnaud LAMOTTE, Michèle LEMAIRE, Philippe LESEUR, Patrice LOGEROT, Francis MAJORKIEWIEZ, Stéphane MARTINELLI, Yolande MARTINOT, Laurence MEUNIER, Daniel MICHEL, Marie Christine MURGIDA, Frédéric MUTZ, Michel PAULIN, Patrick POINSOT, Claude REMY, Daniel RENARD, André-Xavier RESLINGER, Frédéric ROUSSEL, Sylvie ROUX, Jean Yves ROY, Jacky RUBINI, Catherine SFEIR, Franck TROMPETTE, Guy URSCHEL, Bernard VIALLETTEL, Philip VIEL, Daniel VOILLEQUIN, Patrice VOIRIN, Jean-Marie WATREMETZ

Marie-Noëlle HUBERT est représentée par Jean-Marie DUPREY, Jean-Luc RAILLARD est représenté par Norbert AHLRICHS

EXCUSES : 39

Patricia ALBAR, Jean Louis BENOIT, Jean Charles BERTHIER, Céline BRASSEUR, Jean Yves CHAGNET, Johann CLERC, Pierre DELAITRE, Florence DELFOUR, Michel DERAMOND, Jean Paul DIEUDONNE, Abbès DJANTI, Alain DOUILLOT, Michel DRIOUT, Isabelle FENAUX, Claude GEORGES, Jessica GOULIN, France GUITREAU, Hélène HALTZ, Christine HENRY, Patrice HUMBLLOT, Béatrice JEHLE, Jean Michel KONARSKI, Jean François LAMONTRE, Denis MAILLOT, Michel MENET, Cyril MOUSSU, Anne Marie NEDELEC, Valérie NEDELEC, Véronique NICKELS, Sophie NOEL, Jean Michel PASQUIER, Catherine PAZDZIOR, Laurent PELLOUARD, Frédéric PERRIN, Nicolas PIERRE, Patrick PRODHON, Bernard SIMON, Marielle THIBOUT, Patrick VIARD

PROCURATIONS : 16

Jean Louis BENOIT à Jacky GILLET, Céline BRASSEUR à Bernard VIALLETTEL, Jean Yves CHAGNET à Michel ANDRE, Abbès DJANTI à Delphine GAUTIER SDIGHA, Alain DOUILLOT à Didier COGNON, Isabelle FENAUX à Michèle LEMAIRE, Claude GEORGES

à Paul FOURNIE, Jessica GOULIN à Pierre ETIENNE, France GUITREAU à Stéphane MARTINELLI, Christine HENRY à Jean-Marie WATREMETZ, Anne Marie NEDELEC à Anne Marie GORSE, Véronique NICKELS à Frédéric ROUSSEL, Sophie NOEL à Jacky BOICHOT, Catherine PAZDZIOR à Gérard BOCQUILLON, Frédéric PERRIN à Gérard GROSLAMBERT, Patrick PRODHON à Patrice LOGEROT

N°2017/250 - Budget annexe des brigades - Décision modificative n°03

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité la décision modificative n°03 du budget annexe des brigades qui s'équilibre à 5 000.00 € en fonctionnement.

Arrivée de Madame Isabelle FENAUX

N°2017/251 - Budget annexe des transports - Décision modificative n°2

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité la décision modificative n°02 du budget annexe des transports qui s'équilibre à 1 389.81 euros en fonctionnement et est en suréquilibre de 545 576.67 euros en investissement.

Arrivées de Monsieur Michel MENET et Monsieur Cyril MOUSSU

N°2017/252 - Budget annexe de la pépinière - Décision modificative n°01

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité la décision modificative n°01 du budget annexe de la pépinière qui s'équilibre à 5 000.00 euros en fonctionnement.

Arrivées de Madame Béatrice JEHLE et Monsieur Patrick PRODHON

N°2017/253 - Budget annexe du camping et des aires de loisirs - Décision modificative n°01

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité la décision modificative n°01 du budget annexe du camping et des aires de loisirs qui s'équilibre à 5 000.00 euros en fonctionnement.

N°2017/254 - Budget annexe de la zone Plein Est - Décision modificative n°01

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité la décision modificative n°01 du budget annexe de la zone Plein'Est qui s'équilibre à 1 000 000.00 euros en fonctionnement et est en déséquilibre de 1 071 148.00 euros en investissement.

N°2017/255 - Budget annexe du portage de repas à domicile - Décision modificative n°02

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité la décision modificative n°02 du budget annexe du portage de repas à domicile qui s'équilibre à 568.75 euros en fonctionnement et à 410.00 euros en investissement.

N°2017/256 - Budget annexe de la ZAE de la Rochelotte - Décision modificative n°01

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité la décision modificative n°01 du budget annexe de la ZAE de la Rochelotte qui s'équilibre à 5 105.00 euros en fonctionnement.

N°2017/257 - Budget principal- Décision modificative n°4

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité la décision modificative n°04 du budget principal qui s'équilibre à 297 786.94 euros en fonctionnement et à 70 566.67 euros en investissement.

N°2017/258 - Fonds de soutien aux communes

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité l'attribution du fonds de soutien selon le tableau ci-dessous.

compte budgétaire: 2041411 - Opération 2008

Crédit vote	88 875,00 €	100%
Déjà attribué	49 150,00 €	55%
Vote en cours	4 349,00 €	5%
Solde	35 376,00 €	40%

FONDS DE SOUTIEN 2016

Commune	Projet	Montant du projet HT	Montant des subventions obtenues ou sollicitées	Fonds de soutien	Total du fonds de soutien	Observations
Gillancourt	Achat d'un poêle à granulés de bois pour le logement communal	4 849,60€	969,92€	1 702€	1 702€	FDS 2016 Montant maximum
Verbiesles	Réalisation de trottoirs en enrobé rue de l'église	6 928,00€	3 463,00€	1 586€	1 586€	FDS 2016 Montant Maximum
Lachapelle-en-Blaisy	Achat de tables pour la salle des fêtes et d'un banc pour la place du village	2 123,20€	0€	1 061€	1 061€	FDS 2016
TOTAL				4 349,00€		

N°2017/259 - Avenant n° 1 à la convention multi-partenariale relative à l'Exploitation et au Financement du Système d'Information Multimodale Champagne-Ardenne VITICI

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'autoriser Madame la Présidente à signer l'avenant n°1 relatif à la convention Multi-partenariale concernant l'exploitation et le financement du système d'Information Multimodale Champagne-Ardenne VITICI, et tous documents afférents.

N°2017/260 - Convention relative au financement complémentaire des travaux de mise en accessibilité de la gare de Chaumont et Avenant n° 1 à la convention initiale relative au financement des études et des travaux de mise en accessibilité de la gare de Chaumont

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de valider la participation complémentaire de la Communauté d'agglomération de Chaumont, du Bassin Nogentais et du Bassin de Bologne Vignory Froncles au financement des travaux de mise en accessibilité de la gare de Chaumont, d'autoriser Madame la Présidente à signer la Convention relative au financement complémentaire des travaux de mise en accessibilité de la gare de Chaumont et tous documents afférents et l'avenant n°1 à la convention initiale relative au financement des études et des travaux de mise en accessibilité de la gare de Chaumont et tous documents afférents.

N°2017/261 - Conventions liées à l'organisation du transport des circuits scolaires (et ligne régulière) entre la Région Grand Est, les Syndicats intercommunaux de Transport Scolaire et la Communauté d'Agglomération de Chaumont, du Bassin Nogentais et du Bassin de Bologne Vignory Froncles

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention de Transfert entre la Région Grand Est et la Communauté d'Agglomération de Chaumont, la convention de complémentarité entre la Région Grand Est et la Communauté d'Agglomération de Chaumont et la convention de mission de suivi et contrôle du fonctionnement des services entre La Communauté d'Agglomération de Chaumont et les Syndicats intercommunaux de Transport Scolaire ainsi que toutes pièces complémentaires se rapportant à cette affaire.

ENVIRONNEMENT- DEVELOPPEMENT DURABLE

262 - Compétence GEMAPI et représentation par substitution au Syndicat Mixte du Bassin de la Marne et de ses Affluents

Vu l'amendement proposé par Madame la Présidente et plusieurs élus, lors de la séance, et adopté à l'unanimité, stipulant :

« Les élus de la communauté d'agglomération de Chaumont du Bassin Nogentais et du Bassin de Bologne Vignory Froncles, prennent acte de la modification statutaire engagée par le SMBMA, mais demandent à ce que soient prévues des commissions locales permettant la représentativité de chaque commune des anciens syndicats hydrauliques du périmètre du SMBMA »

Le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- de prendre acte de la modification statutaire engagée par le SMBMA.
- de prendre acte qu'au regard du mécanisme dit de la « représentation-substitution » la CACBNBBVF siégera à compter du 1er janvier 2018 au sein du SMBMA, pour la compétence à la carte 1 dite « Gestion du Milieu Aquatique », en lieu et place des communes de Bologne, Brethenay, Chamarandes-Choignes, Chaumont, Condes, Foulain, Froncles, Louvières, Luzy-sur-Marne, Marnay-sur-Marne, Neuilly-sur-Suize, Nogent, Poinson-lès-Nogent, Poulangy, Riaucourt, Sarcey, Soncourt-sur-Marne, Thivet, Verbiesles, Vesaignes-sur-Marne, Viéville, Vignory, Vitry-lès-Nogent, Vouécourt, Vraincourt.
- de ne pas demander l'adhésion de l'agglomération à la carte de compétence 2 dite « Prévention des inondations » sur l'ensemble de son territoire
- de ne pas demander l'adhésion de l'agglomération à la carte de compétence 3 dite « Lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols » sur l'ensemble de son territoire.
- de demander que soient prévues des commissions locales permettant la représentativité de chaque commune des anciens syndicats hydrauliques du périmètre du SMBMA.
- d'autoriser Madame la Présidente à engager les procédures administratives utiles à l'exécution de la présente délibération et à signer tout acte s'y rapportant.

263 - Modalités financières fixant la contribution des communes pour l'exercice de la compétence collecte et traitement des ordures ménagères pour l'année 2018

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité les modalités d'appels à contribution et leurs montants pour l'année 2018 et la reconduction des modalités de contribution des communes auprès des usagers de l'ancien territoire de la CCBBVF.

POLITIQUE DE LA VILLE

264 - Contrat de ruralité 2017-2020 - Sélection des projets 2017

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'approuver la maquette financière 2017 du contrat de ruralité 2017-2020 et d'abroger l'annexe 2, de la délibération n°2017/189 du conseil communautaire du 20 juin 2017, remplacée par la présente maquette financière.

RESSOURCES HUMAINES

265 - Tableau des postes

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité les modifications du tableau des effectifs permanents (7 transformations, 2 ajustements) et l'accueil de deux apprentissages de niveau V - CAP, et autorise Madame la Présidente à signer tout document relatif.

266 - Convention de mise à disposition

Le conseil communautaire autorise à l'unanimité Madame la Présidente à signer les conventions de mise à disposition avec les Communes de Froncles et d'Ageville et avec Le Groupement d'Intérêt Public et Culturel - Centre National du Graphisme LE SIGNE, Le 61^{ème} Régiment d'Artillerie, La Caisse des écoles de la Ville de Chaumont, Le CCAS de la Ville de Chaumont, la Communauté d'Agglomération Saint-Dizier Der et Blaise et la Commune de POULANGY.

267 - Garantie obsèques

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de mettre en place un contrat garantie obsèques, sans participation de l'employeur, d'autoriser Madame la Présidente à signer tout document se rapportant à ce contrat et notamment l'adhésion de la collectivité à l'établissement de prévoyance familiale « la Garantie Obsèques », et de procéder chaque année au versement de la cotisation annuelle, fixée pour l'année 2017 à 20 euros (montant susceptible d'évolution chaque année).

268 - Motion relative aux emplois aidés

Le conseil communautaire demande, à l'unanimité, au Gouvernement d'annuler sa décision de mettre un terme aux emplois aidés.

REPRESENTATIONS

269 - Election d'un nouveau membre du bureau

Madame Isabelle FENAUX, ayant recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés, est élue membre du Bureau, en remplacement de M. Patrick LEFEVRE.

270 - Désignation d'un représentant pour siéger au sein des instances du GEDA

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de désigner Michel ANDRE, en tant que représentant titulaire et Jean Marie WATREMETZ en tant que représentant suppléant pour siéger au sein des assemblées générales du GEDA.

271 - Election de 7 délégués titulaires et 7 délégués suppléants pour siéger au sein du comité syndical du SDED 52

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de désigner Dominique COMBRAY, Pierre ETIENNE, Stéphane MARTINELLI, Nicolas SENECHAL, Daniel VOILLEQUIN, Jacky GILLET et Thierry LEBEBOE, délégués titulaires et Jean-Philippe BABOUOT, Céline CADET, Jean-Luc DAVID, Francis HASSELBERGER, André LANCLUME, Francis MAJORKIEWIEZ et Laurent PELLOUARD, délégués suppléants au comité syndical du SDED 52.

272 - Désignation de représentants pour le conseil d'administration du centre de gestion

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de désigner Axel CAUSIN représentant suppléant au conseil d'administration du centre de gestion.

273 - Renouvellement de la commission "Concession" - Détermination des conditions de dépôt des listes

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de fixer les conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres de la commission « concession », comme suit :

- Les listes sont déposées en cours de séance auprès du secrétariat d'assemblée ;
- Les listes peuvent comporter moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir ;
- Les listes doivent indiquer distinctement les noms et prénoms des candidats aux postes de titulaires et de suppléants.

274 - Renouvellement de la commission "Concession" - Election des membres

Sont élus à l'unanimité, membres de la commission concession, Michel ANDRE, Dominique COMBRAY, Anne-Marie LALLEMAND, Catherine SFEIR et Michel DRIOUT, en tant que titulaires et Patrick PRODHON, Philippe LESEUR, Joël CLEMENT, Jacky BOICHOT et Karine COLOMBO, en tant que suppléants.

275 - Représentation de la communauté au conseil d'administration du Collège de Colombey les deux Eglises - modification

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de désigner Jean-Marie WATREMETZ, représentant titulaire et Michel DERAMOND, représentant suppléant pour siéger au conseil d'administration du Collège de Colombey les deux Eglises.

276 - Représentation de la communauté au comité syndical du Syndicat mixte fermé du Pays de Chaumont - modification

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de désigner Madame Véronique NICKELS en remplacement de Monsieur Patrick LEFEVRE pour représenter la communauté au Syndicat Mixte fermé du Pays de Chaumont.

277 - Modification des commissions communautaires suite à l'arrivée de nouveaux conseillers communautaires

Sont élus à l'unanimité Madame Delphine GAUTIER-SDIGHA, membre de la commission n°1 : Finances en remplacement de Monsieur Patrick LEFEVRE, Monsieur Philip VIEL, membre de la commission n°3 : aménagement du territoire, SCOT, PLU ; Monsieur Michel DERAMOND, membre de la commission n°5 : mobilité- transport ; Monsieur Philip VIEL membre de la commission n°7 : politique de la ville, habitat, aire des gens du voyage ; Monsieur Arnaud LAMOTTE membre de la commission n°8 : économie et développement des entreprises.

278- Détermination du prochain lieu de séance

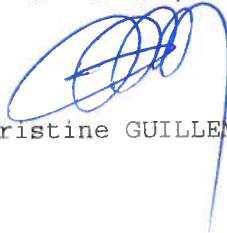
Le conseil désigne à l'unanimité, la salle des fêtes de FRONCLES ou de CHAUMONT, comme lieu de la prochaine réunion du Conseil Communautaire prévue en décembre.

279 - Compte rendu des actes passés par la Présidente

Le Conseil communautaire prend acte des décisions passées par la Présidente.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

La Présidente,



Christine GUILLEMY.